

Une toilette publique autonettoyante bientôt installée dans le centre-ville

Réclamée par de nombreux habitants, une première toilette publique va faire son apparition dans le centre de Soignies. La Ville vient d'obtenir son permis d'urbanisme et les travaux sont prévus dès la fin du mois d'août.



ILLUSTRATION

Les Soigniens de passage dans le centre-ville pourront bientôt se soulager sans devoir nécessairement pousser la porte d'un café : depuis quelques mois, la Ville a pour projet d'installer une toilette publique : elle a récemment obtenu le feu vert.

« C'était une demande importante de la part des citoyens »

bienné Winckel d'5h. Un besoin pensant ne se connaître pas et découle parfois d'une condition médicale. Si l'ONU considère l'accès aux toilettes

la pratique, en Belgique et particulièrement dans les villes de plus petite taille et à la campagne, ce n'est pas toujours évident. L'environnement a un

La cabine prendra place sur la petite placette située entre le centre culturel Victor Jans et la rue des Orphelins, en plein cœur du centre-ville, tout en restant dans un espace relativement discret. Le permis d'urbanisme a été délivré le 16 juillet dernier.

DÉBUT OCTOBRE

Particularité : « Il s'agit d'une toilette autonettoyante », souligne la bourgmestre, avec un système qui fonctionnera après chaque utilisation. « On va passer aussi par une entreprise privée pour venir de temps en temps nettoyer ». La bour-

même au crivisme : « compte vraiment sur le respect des gens pour permettre à ce qui en ont besoin de l'utiliser dans de bonnes conditions. » Fin août ou début septembre les équipes communales parcourront le terrain avec la saison d'une dalle en béton de l'évacuation. Les ramassages à l'eau et à l'électricité, avant l'installation de la toilette publique prévue début octobre.

Le projet représente un investissement de 80.120. Ville a obtenu en 2022 un vote de 66.418,60 euros par habitant de son conseil de

Soignies internationale monument

par Thomas Catteau

Soignies



SOIGNIES

De gros changements dans les comités de Soignies Sports

L'organisation interne va profondément changer du côté de Soignies, et cela a déjà commencé depuis plusieurs semaines. Un nouveau modèle qui orchestre déjà avant la montée en Q3 FFA.

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

LE SOIR

ACTV ANTWERP LUTTEN TURBOON

Les Belges n'arrivent plus à payer leur précompte immobilier

TAXES

À Bruxelles, près d'un propriétaire sur cinq a demandé un plan de paiement l'an dernier. Depuis le début du mois de juillet 2026, le nombre de demandes a explosé de 36%.

Les avertissements extraits de rôle pleuvent dans les boîtes aux lettres depuis le début d'un été caniculaire. Mais pour de nombreux propriétaires, c'est la douche

disse (+10,35%). À Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode frappe le plus fort avec une hausse de plus de 20,42%, devant Koekelberg (+25,88%), Ganshoren (+19,75%), Auderghem

ou un échelement pour payer leur précompte immobilier, contre environ 65.000 en 2024 et 58.000 en 2023. L'impact de l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier dans plusieurs communes se fait déjà fortement ressentir au sein de l'administration fiscale. Entre le 1^{er} juillet de cette année - date des premiers envois

Ainsi, en 2021, 26.348 Bruxellois avaient bénéficié d'un plan de paiement contre 19.280 l'année précédente (+ 36,66%). En 2023, la hausse atteignait 26,73%, 12,71% en 2024 et 10,76% l'année passée. 42.061 propriétaires bruxellois ont bénéficié d'un tel plan.

■ En 4 fois à Bruxelles, 12 fois en Wallonie

NAAST

La ferme du Château se relève de l'incendie et



Une Soignies, une spirit et un gin à la fraise. © David Dierck

cools à base de fraises issues de sa production, en collier avec la distillerie Plus Outre, à Binche.

LORE THOUVENIN

Quelques jours après l'incendie qui a détruit un hangar de la Ferme du Château, à Naast, emportant avec lui du fourrage et du matériel agricole coûteux, Ghislain Wayemborgh a lancé de nombreux produits plutôt inhabituels pour une exploitation agricole. C'est

avec « un goût à terre mais le regard droit sur l'horizon, toujours déterminé que nous vous présentons nos 3 bébés de la saison : une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. » Un timing qui relève « du pur hasard », puisque le projet était dans les cartons depuis bien avant le sinistre, mais qui est plus que bienvenu. « Il y avait un regard sur nous, et j'avais justement la

de Binche. Les fraises sont l'alcool. » La macérer pe maites, puis de la distilla adapté le n épices, etc. »

■ UN REGARD FRÉQUENTATI De cette pi tion sont »

Soignies Sports. En les choses se sont faites, petit à petit, depuis le début d'année, pour en arriver aujourd'hui à une toute nouvelle organisation qui s'est en outre enrichie de nombreux bénévoles mais s'inscrit néanmoins selon David Delleme, président du club. « Une réorganisation intense était nécessaire car nous n'étions que trois ou quatre dans le comité », résume celui qui a guidé pas mal de campagnes au sein des instances du football belge.

Vice-président national du Conseil Supérieur, membre du Conseil Supérieur 13-4



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN



LAGAZETTE



“Le sport amateur repose sur un équilibre fragile”

LE COÛT DU SPORT

Budget moyen de 51.000 €, cotisation moyenne à 161 € : voici ce qu'il faut retenir de l'enquête Adeps “Sport, combien tu coûtes ?”

L'Adeps a dévoilé ce mercredi les résultats d'une enquête lancée en 2025 auprès de 6.991 clubs affiliés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les 1.552 réponses complètes qui ont été retenues ont permis de récolter des données sur le fonctionnement économique de ces clubs.

Et elles vont évidemment nourrir une réflexion globale sur l'avenir du modèle sportif amateur ainsi que sur la capacité d'adaptation des politiques publiques en la matière.

“Un club ne se résume pas au montant de sa cotisation, souligne Yves Polomé, l'Administrateur général de l'Adeps. “Derrière chaque inscription, il y a une logique in-

élevée, et ceux situés dans les provinces de Hainaut, de Namur et de Luxembourg, qui fonctionnent avec des moyens plus modestes.

Autofinancement

Les recettes des clubs reposent avant tout sur l'autofinancement. Les cotisations représentent 43% des revenus des clubs et précèdent les recettes des buvettes et cafétérias (21%), les événements organisés par les clubs (9%), les subventions publiques (9%) et le sponsoring (8%).

“Cette dépendance aux cotisations rend les clubs particulièrement sensibles à toute baisse du nombre d'affiliés”, souligne-t-on dans l'étude.

Les cotisations s'élèvent en

Certaines disciplines comme le vol à voile ou le hockey dépassent largement les 300 euros, tandis que la marche populaire ou le jeu de paume restent accessibles pour quelques dizaines d'euros.

“Rapportée au volume de pratique proposé, la cotisation représente, dans de nombreux cas, un coût horaire de l'ordre de quelques euros”, ajoute-t-on.

Le rapport souligne que la cotisation ne représente qu'une partie du coût réel de la pratique sportive. Les membres doivent souvent financer du matériel, des déplacements, des stages, des repas ou encore diverses consommations.

L'indispensable bénévolat

L'enquête met aussi en évidence le rôle fondamental du bénévolat. Les clubs comptent en moyenne 14



■ 87,6 % des clubs sondés sont locataires des infrastructures. © JEAN-LUC FLEMAL

depuis de nombreuses années et proviennent souvent du cercle des pratiquants ou anciens pratiquants du club.”

74% d'ASBL

Le sport en Fédération Wallonie-Bruxelles repose essentiellement sur le modèle associatif. Plus de 74% des clubs sont constitués sous forme d'ASBL tandis qu'un quart fonctionne en-

La très grande majorité des clubs sondés ne possède pas ses installations: 87,6% d'entre eux sont locataires. Et cette dépendance est “renforcée par le rôle prépondérant des pouvoirs publics locaux”: parmi les clubs locataires, 69% louent leurs infrastructures à une commune, contre 13,4% auprès d'acteurs privés, 4,9% auprès d'éta-

“Un club ne se résume pas au montant de sa cotisation.”

visible. Il faut disposer d'une infrastructure, trouver un créneau, organiser l'encadrement, mobiliser des bénévoles... Cette enquête met des chiffres sur cette réalité quotidienne et sur les équilibres qui permettent au sport amateur de fonctionner.

L'un des principaux enseignements de l'enquête concerne la fragilité économique des clubs sportifs. Si le budget moyen s'élève à 50.833 euros, le budget médian se situe, lui, à 24.129 euros, ce qui traduit de fortes disparités. Près de la moitié des clubs disposent en outre d'un budget inférieur à 10.000 euros par an !

Il existe des écarts territoriaux importants entre les clubs de Bruxelles et du Brabant wallon, qui disposent de budgets moyens plus

moyenne à 161 euros par an, avec une médiane de 125 euros. Et là encore, on observe des écarts suivant les territoires et les disciplines : à Bruxelles, la cotisation est de 233 euros en moyenne, contre 129 euros dans la province de Luxembourg.

bénévoles, dans des domaines variés, tandis que près de 60% des structures fonctionnent avec dix bénévoles ou moins.

“Toutefois, cette dépendance constitue aussi une fragilité structurelle. La majorité des bénévoles sont engagés

core comme association de fait.

Au niveau démographique, les données montrent une faible participation des moins de 6 ans et des plus de 50 ans, ainsi qu'une sous-représentation féminine dans certains sports.

blissements scolaires et 2,4% auprès des centres Adeps.

“Le sport amateur en Fédération Wallonie-Bruxelles repose sur un équilibre fragile entre engagement bénévole, autofinancement et soutien public”, conclut l'Adeps, pour qui la dépendance aux cotisations, la hausse des coûts de fonctionnement et les difficultés de recrutement des bénévoles constituent “des défis importants pour les années à venir”.

Quelques propositions d'actions utiles sont enfin formulées : améliorer la transparence et l'accessibilité financière, reconnaître davantage l'engagement bénévole et mettre en place des incitants (barèmes adaptés et défraiements simplifiés), renforcer la mutualisation et la coopération entre partenaires du secteur, ou encore mieux cibler les aides publiques.

La balle est dans le camp du monde politique...

Laurent Monbailly



■ Les conclusions de l'enquête “Sport, combien tu coûtes ?” ont été rendues. © BELGAIMAGE

Le revenu et l'épargne à prévoir pour un achat, selon la commune

IMMOBILIER

Une étude d'Estimios chiffre aussi l'apport nécessaire, avec des écarts considérables entre communes

Combien faut-il gagner pour acheter une maison ? Et combien faut-il déjà avoir de côté ? L'observatoire Estimios, qui croise les prix immobiliers de Statbel avec les revenus fiscaux locaux, a réalisé une étude qui permet de chiffrer ces besoins. Sur les 554 communes étudiées, le revenu mensuel (seul ou en couple) moyen requis atteint 4.130 €. L'épargne préalable médiane s'élève à 44.950 €.

Ces montants reposent sur un scénario précis : acheter une maison au prix médian communal de 2025, en empruntant 90 % du prix

sur 25 ans à 3,50 %. La mensualité représente au maximum 33 % du revenu net du ménage. Les 10 % restants, droits d'enregistrement et frais d'acte sont payés sur fonds propres. *"Ce sont des hypothèses de simulation, pas une garantie d'obtenir un crédit"*, précise l'étude.

Concrètement, à Froidchapelle, où le prix médian atteint 95.000 €, le modèle prévoit 1.297 € net mensuels et 15.850 € d'épargne. De l'autre côté de la fourchette, à Lasne, pour une maison à 740.000 €, il faut 10.103 € par mois et 114.700 € d'apport. Au niveau belge, le revenu nécessaire atteint son

maximum à Sint-Martens-Latem : 10.820 € pour un bien à 792.500 €.

Pour rappel, le prix médian partage les ventes en deux : une moitié est moins chère, l'autre plus chère. Ces seuils ne constituent donc pas le budget minimum pour acheter dans chaque commune. Le budget doit aussi tenir compte des travaux à prévoir.

■ Bruxelles cumule les obstacles

Selon le profil de couple retenu par Estimios, la maison médiane reste finançable par le revenu dans 249 communes wallonnes sur 253 et 264 communes flamandes sur 283. À Bruxelles, aucune des 18 communes disposant de données ne passe ce test.

Même à Anderlecht, la

moins chère, une maison à 341.000 € exige 4.656 € net mensuels, contre 4.286 € pour le couple théorique local, qui repose sur les données de Statbel. Il faut aussi réunir 60.250 € avant achat. À Ixelles, le revenu requis grimpe à 10.718 €, avec 196.250 € de fonds propres.

Un apport de 15.000 euros à Froidchapelle, 115.000 à Lasne !

L'épargne constitue donc un frein distinct. Sa part médiane dans le prix du bien atteint 15,5 % en Wallonie, 14,5 % en Flandre et 20,1 % à Bruxelles. Dans le calcul du rapport, elle monte à 25 % pour les biens bruxellois dépassant 600.000 €, seuil au-delà duquel l'abattement

sur les droits d'enregistrement disparaît.

L'appartement offre davantage de possibilités : avec le même profil de couple, le revenu suffit dans 298 communes sur 299 étudiées, dont les 19 communes bruxelloises. Encore faut-il disposer de l'épargne nécessaire.

Enfin, le taux obtenu peut aussi peser sur le budget. Avec un crédit à 3,20 %, le revenu mensuel requis dans la commune médiane descend à 3.999 €, contre 4.355 € à 4 %. À l'échelle du pays, le nombre de communes où la maison médiane dépasse les capacités du couple type passe alors de 37 à 52. Comparer les offres bancaires peut donc modifier les possibilités d'achat, à apport identique.

Thibaut Van Hoof

Certaines communes continuent à flamber !

IMMOBILIER EN ARDENNES

Malgré un ralentissement des ventes, les prix continuent à augmenter et les Flamands sont toujours plus nombreux à acheter

L'euphorie de 2025 est retombée d'un cran. Après une hausse de 15,4% du nombre de ventes au 1^{er} semestre 2025, les Ardennes enregistrent un recul de 1,5% sur les six premiers mois de 2026; une baisse un peu plus marquée que celle observée en Wallonie (-0,1%).

Pas de quoi tirer la sonnette d'alarme. Pour Frédéric Dumoulin, notaire et porte-parole de notaire.be, le marché retrouve un rythme plus normal après les années post-Covid.

Les premiers semestres 2022, 2023 et 2024 avaient tous connu des baisses de ventes supérieures à 10%.

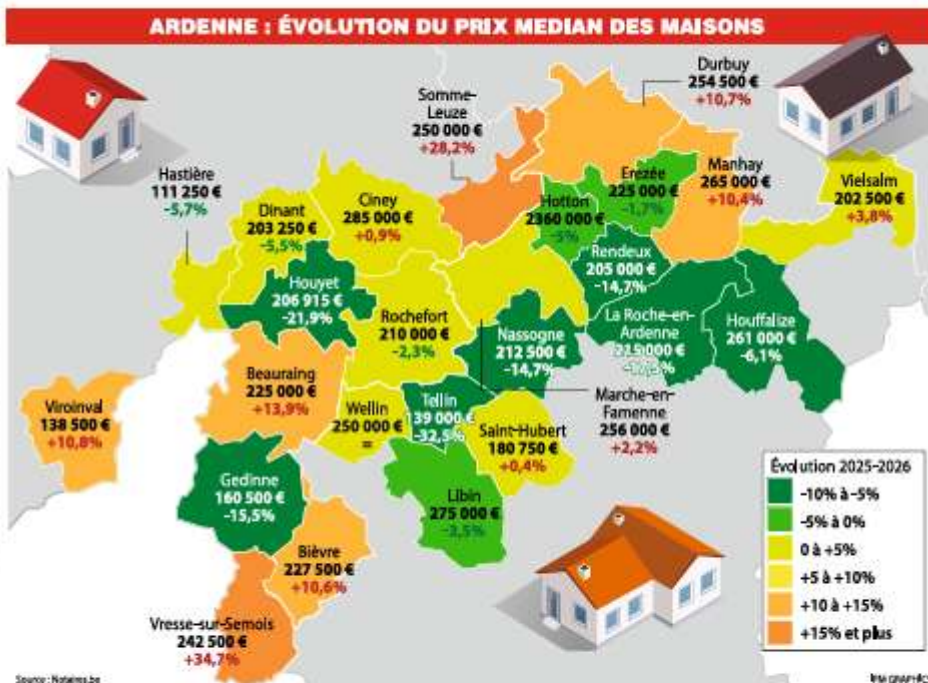
Côté prix, le ralentissement est aussi manifeste. Le prix médian d'une maison

atteint 220.000 €, contre 217.000 € en 2025 (+1,4%); sans commune mesure avec le bond de 14,2% enregistré entre 2024 et 2025.

Les Ardennes restent plus accessibles que l'ensemble de la Wallonie, où le prix médian s'élève à 233.000 €. Une différence qui continue de séduire les candidats à l'achat, même si la baisse des droits d'enregistrement ne profite pas aux acquéreurs d'une résidence secondaire.

De gros écarts entre communes

Derrière la moyenne se cachent d'importantes disparités. Ciney arrive en tête des communes les plus chères, avec un prix médian de 285.000 €. À l'autre extrémité, Hastière reste la plus



abordable, à 111.250 €.

La palme de la hausse revient à Vresse-sur-Semois, où le prix médian bondit de 180.000 à 242.500 €, soit + 34,7%. À Durbuy, le prix at-

teint 254.500 €, en progression de 10,7%.

Les acheteurs restent surtout wallons: 77,4% d'entre eux résident en Wallonie. Mais les Flamands gagnent

du terrain et représentent désormais 16,6% des acquéreurs, contre 15,1% un an plus tôt. À Bruxelles, en revanche, leur proportion recule de 5,6 à 3,6%.

Vincent Schmidt

L'IA s'impose dans l'administration, la Ville veut en mesurer les effets

MONS

Une charte vient d'être adoptée pour son utilisation à la ville et au CPAS.

Mons n'échappe pas au phénomène, l'intelligence artificielle entre progressivement dans l'administration. La Ville et le CPAS viennent d'adopter une charte commune pour encadrer son utilisation, mais l'outil est déjà employé par des centaines d'agents.

120 licences professionnelles Microsoft Copilot ont été attribuées, dont 108 étaient actives au cours des 30 derniers jours, a annoncé l'échevin de l'Informatique, Massimo Falasca (LB). Au total, en incluant les utilisateurs de la version non professionnelle, 709 agents ont utilisé Copilot sur cette période, sur un effectif d'environ 1400 personnes. Quelque 601 utilisent la version sans licence professionnelle.

Pour l'heure, l'outil sert princi-

palement à accompagner les agents dans des tâches préparatoires ou répétitives comme résumer des informations, reformater des documents, préparer des brouillons ou faciliter certaines recherches. Environ 700 heures d'utilisation de l'IA ont été enregistrées. *"Ce chiffre mesure un volume d'usage. Il ne peut donc pas être présenté à ce stade comme 700 heures d'économie"*, a toutefois insisté Massimo Falasca. La Ville ne dispose pas encore d'un bilan permettant de chiffrer précisément les gains de temps, d'efficacité ou de qualité.

Une phase d'évaluation est donc en cours pour identifier les usages apportant une réelle plus-value. Une centaine d'agents sont par ailleurs déjà inscrits à une formation complémentaire, après une première formation dispensée par Microsoft.

■ Un chatbot pour l'état civil

La prochaine étape doit désormais être celle des usages con-

crets. D'ici la fin de l'année, un chatbot est notamment annoncé pour l'état civil, afin d'améliorer le traitement des demandes des citoyens et, en parallèle, de réduire la charge pesant sur les agents. Mais la Ville envisage une réflexion beaucoup plus large. *"Il est évident qu'on va passer par une forme de réorganisation"*, a indiqué Massimo Falasca. Une consultance devrait ainsi examiner, service par service, les processus de travail et la manière dont ils pourraient être rendus plus efficaces avec l'IA.

Une perspective qui pose inévitablement la question de l'emploi. Les syndicats avaient demandé que la suppression d'emplois ne puisse pas constituer une finalité de l'introduction de l'IA. La charte prévoit finalement que l'IA soutienne les agents sans remplacer leur expertise et leur responsabilité. Mais Nicolas Martin a reconnu que la question des effectifs se posait dans un contexte plus large.

"On va être contraints, compte tenu des mesures gouvernementales, à limiter le personnel communal. Le travail a déjà commencé", a-t-il expliqué. Selon lui, l'IA doit dès lors permettre *"d'alléger la charge de travail des services"*, au sein desquels certains départs ne seront pas remplacés.

La charte adoptée mardi pose donc plusieurs garde-fous mais la ville entend poursuivre l'audit de la gouvernance de Microsoft 365, renforcer la formation et identifier les processus pour lesquels l'IA peut apporter un gain réel. *"Notre administration n'est plus au stade de la simple réflexion"*, résume Massimo Falasca. *"Des outils sont utilisés, des agents sont formés, un cadre éthique est en place et un travail d'évaluation est engagé."*

Reste donc à déterminer, concrètement quelles tâches seront confiées à l'IA, quels gains elles permettront et comment ces gains seront réinvestis dans l'administration.

Emeline Berlier

Un concept innovant de bâtiment scolaire inauguré à l'Athénée royal

LA LOUVIÈRE

Le projet Modul R permet de construire des bâtiments performants à moindre coût. Cette école de demain a été inaugurée mardi.

Construire une école rapidement, avec du bois préfabriqué en atelier, tout en conservant la liberté architecturale et des performances énergétiques élevées: c'est le pari de Modul R, dont la première réalisation a été inaugurée ce mardi à l'Athénée royal de La Louvière, en présence notamment de la ministre-présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Elisabeth Degryse, et de la ministre de l'Éducation, Valérie Glatigny.

Derrière cette école de 1800 m² se cache un projet de longue haleine. Les premières réflexions autour de

l'Athénée royal de La Louvière a finalement offert le terrain idéal pour concrétiser cette réflexion. Elle permet surtout de répondre à un besoin local: regrouper sur un même site des activités auparavant réparties entre les implantations de la rue du Temple et de la rue de Bouvy. La démolition des pavillons de la rue du Temple a ainsi laissé place à un bâtiment compact destiné au fondamental, sur un site qui accueille également le secondaire inférieur, le CPMS, une conciergerie, un réfectoire et une salle de gymnastique.

ses, une salle polyvalente, une bibliothèque, des espaces administratifs et des sanitaires.

Ainsi, modularité ne signifie pas standardisation. C'est même l'un des principes défendus par la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles. *"Avec MODUL R, notre ambition n'était pas de concevoir une école type à reproduire partout, mais de développer un système ouvert permettant de construire des écoles de qualité plus rapidement, tout en laissant aux architectes une réelle liberté de conception."*

Le bois constitue l'autre particularité du procédé. Poutres en lamellé-collé, parois en CLT et autres éléments sont fabriqués et préassemblés en usine avant d'être acheminés sur

dispositif, notamment grâce à la rationalisation des études préparatoires et au temps gagné sur le chantier. Elles restent toutefois difficiles à chiffrer précisément par rapport à une construction classique. Sur le plan énergétique, en revanche, Modul R vise des niveaux de performance élevés. Le projet-pilote louviérois répond aux exigences Q-ZEN, avec un niveau K35 et un Ew45.

Le budget de cette première réalisation avoisine les 5,6 millions d'euros, dont 3,37 millions sont financés dans le cadre du Plan européen de Reprise et de Résilience.

Et l'ambition dépasse largement La Louvière. Modul R a été développé au bénéfice de l'ensemble des pouvoirs organisateurs de la Fé-

dération Wallonie-Bruxelles. Le système est placé sous licence Creative Commons: plans, principes et spécifications peuvent être utilisés gratuitement pour de futurs projets. L'objectif est donc clair: un système rapidement construit, mais conçu pour durer, que les architectes peuvent s'approprier et adapter aux réalités de chaque école. *"D'importants efforts sont déjà consentis pour les bâtiments scolaires, mais nous savons qu'il n'est pas possible de répondre à tous les besoins. Il faut donc faire des choix, mais aussi chercher d'autres solutions. C'est là qu'un tel projet innovant prend tout son sens"*, conclut André Grenier, administrateur-délégué de Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Grégoire Lallieu

Modul R remontent à 2012. Une première équipe a été désignée en 2014 pour travailler sur ce nouveau mode constructif, avec l'ambition de répondre à un problème bien concret: comment construire davantage d'infrastructures scolaires, plus rapidement, tout en garantissant leur qualité et leur durabilité?

La reconstruction de la section fondamentale de

Libre de droit, le concept devrait faire des émules.

Concrètement, le système Modul R repose sur un nombre limité de modules, dont le principal s'étend sur une surface de 60 m². Ils peuvent être associés ou fractionnés selon les besoins. L'école louviéroise compte ainsi dix clas-

seaux. Une manière de déplacer une partie du travail hors site et de réduire fortement la durée d'intervention sur place. À La Louvière, la préfabrication a débuté en mars 2025. Les premiers éléments sont arrivés en août et le gros œuvre était fermé deux mois plus tard. Le bâtiment a été finalisé fin août 2026.

Les économies constituent l'un des intérêts du



Le bâtiment va accueillir la section fondamentale de l'Athénée royal de La Louvière. © DH

Comité d'accueil houleux pour Degryse et Glatigny

Une centaine d'enseignants se sont rassemblés mercredi matin à La Louvière pour manifester à l'occasion de la venue de la ministre-présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), Elisabeth Degryse, et de la ministre de l'Éducation Valérie Glatigny.

Les deux représentantes politiques étaient venues pour l'inauguration du premier Modul R, inauguré à l'athénée royal.

Un important dispositif policier avait été installé dans les alentours. Au son des airs de Gilles, les manifestants se sont réunis à quelques mètres de l'entrée de l'établissement. Au passage de la voiture d'une des ministres, des huées et des insultes ont été proférées. Dans le contexte de protestation contre la réforme de l'enseignement, une dizaine de délégués syndicaux ont été invités à rencontrer les deux ministres avant l'inauguration.

"Il était utile de rencontrer une délégation syndicale pour poursuivre le dialogue social malgré ce moment de tension avec le secteur de l'enseignement", a déclaré Elisabeth Degryse lors de son discours au cours de l'inauguration. "Le message que nous continuons de faire passer, c'est que malgré une situation budgétaire compliquée, nous sommes là pour un enseignement de qualité."

"Nous comprenons la tension, nous ne prenons ces mesures par plaisir, mais c'est important de rappeler ce que l'on fait, à savoir reprendre la maîtrise de notre trajectoire budgétaire", a poursuivi Valérie Glatigny.

Belga



LA TOUTE PREMIÈRE ÉCOLE MODUL R INAUGURÉE À LA LOUVIÈRE

La nouvelle section fondamentale de l'Athénée royal de La Louvière a été inaugurée ce mercredi, rue du Temple. Un bâtiment de 1.800 m² qui constitue aussi le premier projet-pilote du système MODUL R, adaptable à tous les projets de nouveaux bâtiments scolaires.

CEDRIC LOBELLE

Il faudra encore patienter quelques semaines avant d'entendre les enfants courir dans les couloirs. Mais ce mercredi matin, une étape importante a été franchie rue du Temple, à La Louvière, avec l'inauguration de la toute nouvelle section fondamentale de l'Athénée royal. En un an, le chantier est quasiment terminé. L'inauguration s'est déroulée en présence d'Elisabeth Degryse, Ministre-Présidente de la FWB et Ministre des Bâtiments scolaires, et de Valérie Glatigny, Ministre de l'Éducation. L'annonce de leur présence n'est pas passée inaperçue puisqu'une manifestation d'enseignants et de repré-

sentants syndicaux avait lieu sur place, devant l'entrée de l'école. Avant la cérémonie, les deux ministres ont rencontré une délégation de manifestants. Une mobilisation sur laquelle nous reviendrons séparément.

ABOUTISSEMENT TRÈS ATTENDU Pour l'équipe éducative, l'aboutissement était particulièrement attendu. « Ça fait plus de 20 ans qu'ils parlent de ce projet », sourit Anne Blauwaert, directrice du fondamental et elle-même enseignante au sein de l'Athénée avant de prendre ses fonctions.

Aujourd'hui, l'école est encore éclatée. Les maternelles et une partie des primaires occupent le site de la rue de



»
« Cette réunion va apporter une plus-value à l'équipe. Cela va aussi favoriser les échanges avec les familles et les enfants »,

Anne Blauwaert
DIRECTRICE

Bouvy, à environ 500 mètres, depuis 2023. Les 5e et 6e primaires ont, elles, trouvé refuge dans un couloir du secondaire, rue du Temple, faute de place. La nouvelle construction doit enfin permettre de réunir tout le monde.

« Le fait qu'on soit tous réunis va vraiment apporter une plus-value à l'équipe, renforcer les liens au niveau du suivi, du tronc commun, mais aussi des échanges avec les fa-

milles et les enfants », explique la directrice.

Trois classes maternelles et six classes primaires doivent prendre place dans le nouveau bâtiment. Une capacité supplémentaire existe également pour accompagner une éventuelle évolution des effectifs.

**NEUF CLASSES À RÉUNIR
RUE DU TEMPLE**

Le programme architectural comprend officiellement dix classes, ainsi qu'une salle polyvalente, une bibliothèque, des espaces administratifs et des sanitaires. Le tout représente environ 1.800 m². Le budget atteint quelque 5,6 millions d'euros, dont 3,37 millions subsideés dans le cadre du Plan européen de Reprise et de Résilience.

L'installation, toute en ossature bois et apparente à l'intérieur, devait initialement avoir lieu pour cette rentrée scolaire. Elle a finalement été reportée. « On est un peu frustrés et déçus qu'on n'y soit pas parce que les conditions de vie, là où nous sommes actuellement, deviennent vraiment très compliquées », reconnaît Anne Blauwaert.



Un nouveau bâtiment, à ossature bois. © C. Lo.

Le bâtiment, lui, est terminé. Ce sont désormais les abords qui doivent être achevés afin de garantir notamment un accès sécurisé aux enfants. Anne Blauwaert espère pouvoir déménager après les vacances d'automne, probablement en novembre, même si elle reste prudente sur l'échéance.

« C'est comme un enfant qui attend Saint-Nicolas et qui regarde tous les jours le calendrier. Ici, on attend ça avec impatience », image-t-elle.

UNE PREMIÈRE ET

La Louvière, mais de disposer d'une sorte de boîte à outils permettant de concevoir différents établissements.

« En assemblant ces différents modules, on arrive à concevoir une école complète, sur mesure, suivant les besoins », résume Sarah Lobet. Et contrairement à l'image parfois associée au mot « préfabriqué », il ne s'agit pas d'installations provisoires. « Le but, c'est que ce soit aussi pérenne qu'un bâtiment classique construit en briques ou en blocs de béton. »

Une grande partie des élé-

ments en bois sont arrivés sur place en août. Le gros œuvre était fermé en novembre 2025 et la réception provisoire du bâtiment est intervenue fin août 2026.

« UNE NOUVELLE CARTE DANS NOTRE JEU »

À terme, le concept MODUL R pourra être utilisé gratuitement par les pouvoirs organisateurs et leurs architectes pour d'autres constructions, transformations ou rénovations scolaires. Le système est publié sous licence Creative Commons et ses plans, principes et spécifications techniques sont mis à leur disposition.

À La Louvière, il faudra d'abord voir vivre cette première école. Un suivi doit d'ailleurs se poursuivre durant ses premiers mois d'occupation afin d'identifier d'éventuelles améliorations pour les futurs projets.

Pour Anne Blauwaert, l'enjeu est aussi très concret dans un contexte de baisse des effectifs scolaires. « La dénatalité est bien là. J'espère que ce nouvel environnement permettra de redynamiser l'établissement et constituera une nouvelle

Les deux ministres huées par une centaine d'enseignants

CEDRIC LOBELLE

Sur des airs de gilles, les manifestants, tenus à distance par la police communale, ont donné de la voix à l'arrivée des ministres, accueillies sous les huées et même des insultes. Celles-ci ont toutefois pris d'emblée le temps de rencontrer une délégation syndicale durant une grosse trentaine de minutes. Dix personnes ont été reçues : cinq représentants de la CGSP et cinq de la CSC.

« POUR NOUS, CE N'EST PAS UNE NÉGOCIATION »

Joint après cette rencontre, Mathieu Masini, secrétaire régional CGSP-Enseignement, explique que cette mobilisation visait à exprimer le mécontentement face aux mesures prises dans l'enseignement et à une concertation jugée insuffisante.

« Pour nous, ce n'est pas une négociation. Les enseignants, vous avez entendu leur colère ? », lance-t-il.



Comité d'accueil bruyant. © C. Lo.

lement été discutée. Selon Mathieu Masini, les ministres ont avancé qu'une stabilisation pourrait intervenir dans les prochaines années grâce aux départs naturels. Une perspective que conteste la CGSP, qui estime notamment que les nouvelles conditions entourant les départs avant la pension vont maintenir davantage d'enseignants en fonction.

RAPPEL DES ENJEUX

Pour Elisabeth Degryse (Les Engagés), ministre-présidente de la FWB, cette réunion n'était pas inutile : « C'était important de les rencontrer. Le dialogue est important ».

C'EST À LA LOUVIÈRE

Car derrière cette nouvelle école se cache également une expérimentation à plus grande échelle. Le bâtiment louviérois est la première réalisation de MODUL R, un système constructif développé par la Fédération Wallonie-

ments est fabriquée en atelier avant d'être transportée sur le chantier. À La Louvière, la préfabrication a débuté en

carte dans notre jeu pour attirer de nouveaux élèves. » ■



Le réfectoire peut être cloisonné pour la psychomotricité. © C. Lo.



Le couloir des maternelles au rez-de-chaussée © C. Lo.

En assemblant ces différents modules, on arrive à concevoir une école complète, sur mesure, suivant les besoins.

Bruxelles avec WBE.

« C'est le projet pilote. C'est vraiment le projet qui a servi à éprouver le système », explique Sarah Lobet, architecte et directrice de la Direction Études et Projets à Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Le principe repose sur des modules-types préfabriqués en bois que l'on peut associer selon les besoins : classe, sanitaires, espaces de circulation... Le module principal correspond par exemple à une classe de 60 m². L'objectif n'est donc pas de reproduire partout exactement l'école de

Trois enseignants faisaient partie de la délégation de la CGSP afin de témoigner directement de leurs conditions de travail. Le syndicaliste évoque notamment des membres du personnel amenés à partager leur horaire entre plusieurs établissements. « Ils doivent courir de l'un à l'autre en permanence, se réhabituer à une politique d'établissement différente... Ça complique les choses, multiplie les réunions aussi. Et ces déplacements ne sont pas rémunérés. »

« UN DIALOGUE DE SOURDS »

Les conséquences des mesures dans le fondamental ont également été abordées. Mathieu Masini cite notamment la globalisation de certains moyens accordés à l'enseignement, qui conduit selon lui certains établissements ou pouvoirs organisateurs à faire des choix pouvant aller jusqu'à la suppression de repas gratuits. La rencontre n'a pas permis de rapprocher les positions. « C'est toujours la même chose, c'est un peu un dialogue de sourds. Nous sommes écoutés, mais pas entendus », résume le permanent CGSP. La question de l'emploi a éga-



”

« Nous sommes écoutés, mais pas entendus ! C'est un dialogue de sourds »

Mathieu Masini
PERMANENT CGSP

Valérie Glatigny (MR), ministre de l'Éducation de la FWB, a rappelé les principes fondamentaux de la réforme : « Nous sommes en train de redresser la trajectoire budgétaire. Nous ne réalisons pas ces économies pour le plaisir, mais pour parvenir à rembourser moins d'intérêts aux banques et ainsi, par la suite, pouvoir davantage investir dans les écoles, les bâtiments, afin qu'ils soient à la hauteur des enjeux. » ■

Le nouveau projet de quatre éoliennes de VDH à Ittre vient d'être refusé. Terres agricoles, paysage, patrimoine, effet d'encerclement... Le bourgmestre Christian Fayt nous détaille les motifs. Le projet précédent de 5 éoliennes est, lui, retourné au Conseil d'État !

CEDRIC LOBELLE

Nouveau rebondissement dans l'interminable dossier éolien d'Ittre, à proximité de Braine-le-Comte et Seneffe. Le permis sollicité par VDH pour quatre éoliennes de 180 mètres, d'une puissance maximale totale de 17,04 MW, a été refusé le 7 septembre par les fonctionnaires technique et délégué du SPW. Le projet concerne la plaine agricole de la rue de Baudémont, à proximité de l'autoroute E19.

Christian Fayt, bourgmestre d'Ittre, nous en détaille les motivations. Le refus pointe notamment l'incompatibilité avec la destination agricole de la zone et une consommation excessive de terres agricoles utiles. Les aménagements représenteraient plus de 110 ares artificialisés, auxquels s'ajouterait un déboisement permanent.

JUSQU'À 30 ÉOLIENNES VISIBLES

L'impact paysager et patrimonial est également mis en avant. Plusieurs biens classés ou inventoriés seraient affectés, notamment le château de Bois-Seigneur-Isaac, le château du Prieuré et l'église Saint-Laurent de Haut-Ittre. Selon Christian Fayt, la Com-

Le refus pointe notamment l'incompatibilité avec la destination agricole de la zone et une consommation excessive de terres agricoles utiles.

mission royale des Monuments, Sites et Fouilles a réitéré un avis défavorable.

Le refus pointe aussi la pression éolienne cumulative et le risque d'un « effet d'encerclement », avec plusieurs autres projets existants, autorisés ou

en recours dans les environs. Dans certaines zones, la visibilité pourrait dépasser 30 éoliennes. L'absence de coordination entre porteurs de projets est également relevée.

« Nous ne sommes pas contre les éoliennes », insiste Christian Fayt. Le bourgmestre regrette surtout l'implantation choisie et l'absence de dialogue. « Depuis le temps que cela dure, il n'y a jamais eu une réunion de concertation avec les riverains pour savoir ce qu'on pouvait faire, ce qu'on pouvait admettre. » Quelque 350 avis défavorables auraient été remis lors de l'enquête publique organisée en avril, à Ittre mais aussi les communes avoisinantes, dont Braine-le-Comte et Seneffe.



Christian Fayt, bourgmestre d'Ittre.
© BELGA

UN AUTRE RECOURS TOUJOURS PENDANT

Car ce refus ne clôt pas le feuilleton. Selon Christian Fayt, le Conseil d'État a annulé en juin le permis accordé en 2024 pour quatre éoliennes dans le cadre du premier dossier déposé par la société VDH en 2024. Dans la foulée, le ministre François Desquesnes a pris une nouvelle décision, autorisant cette fois les cinq machines initialement demandées. Ittre a alors convoqué un conseil communal en urgence et introduit un nouveau recours au Conseil d'État, toujours pendant. C'est parallèlement à cette bataille que VDH avait introduit le nouveau projet de quatre machines, aujourd'hui refusé. Le promoteur peut encore introduire un recours contre cette décision. ■

Propos racistes en match de P2 à Estinnes

Après le 5-1 infligé par Estinnes, le FC Casteau a saisi les instances fédérales à la suite de propos à caractère raciste visant son joueur Folly Ayivi. Le club demande que les faits soient examinés.

CÉDRIC MARTIN

Quelques jours après une rencontre de P2 Hainaut qui a fait couler beaucoup d'encre et a été remportée 5-1 par Estinnes, le FC Casteau annonce avoir saisi les instances compétentes de la Fédération à la suite d'un incident survenu en seconde période.

Au cœur de la démarche du club castellois : les propos qui auraient été adressés à son joueur Folly Ayivi à la 73e minute, alors que le score était encore de 2-1. Dans son communiqué, transmis à La Nouvelle Gazette du Centre en exclusivité, le FC Casteau rapporte la phrase suivante : « Ferme-là et arrête de te plaindre, Kirikou ». Le club affirme que

ces mots auraient été prononcés directement par un joueur d'Estinnes et immédiatement signalés à l'arbitre.

DES PROPOS ENTENDUS PAR L'ARBITRE, SELON CASTEAU

Cet élément n'est pas uniquement rapporté par le club. Notre correspondant, présent sur place, nous a lui aussi indiqué avoir personnellement entendu les propos en question. L'arbitre aurait, selon Casteau, reconnu avoir entendu les paroles à caractère raciste, tout en indiquant ne pas être en mesure d'en identifier l'auteur avec certitude au moment des faits.

Le FC Casteau précise qu'il ne cherche pas à faire présumer la culpabilité d'un joueur. Il

demande que les témoignages, le rapport de l'arbitre et les autres éléments disponibles soient examinés afin d'établir précisément les faits et, le cas échéant, d'identifier leur auteur. Le club souhaite ensuite que les éventuelles conséquences réglementaires soient déterminées par les instances compétentes.

« FERME-LÀ ET ARRÊTE DE TE PLAINDRE, KIRIKOU ! »

Dans son communiqué, Casteau revient aussi sur l'arbitrage. Le club évoque notamment deux exclusions, dont celle de Folly Ayivi, ainsi qu'un penalty qu'il estime ne pas avoir été accordé à 2-1. Mais il précise que ces décisions ne constituent pas le fondement de sa réclama-



Folly Ayivi au ballon. © T.L.

tion : sa démarche porte avant tout sur les propos à caractère raciste et leur éventuelle non-sanction.

Le club souligne aussi que le joueur visé serait resté sur le terrain après les propos et aurait participé à l'action ayant mené au troisième but d'Estinnes. Casteau ne prétend pas qu'une exclusion aurait nécessairement changé l'is-

sue du match, mais estime que cet élément doit être pris en compte dans l'examen du dossier.

Le club indique enfin qu'il acceptera la décision des instances fédérales. Si les règlements imposaient une reprogrammation de la rencontre, Casteau dit être prêt à la rejouer. « Ce que nous ne pouvons pas accepter, c'est que des propos racistes, entendus par l'arbitre, restent sans examen », résume le comité, qui affirme vouloir que « le sport prévale sur la controverse ». ■

À noter : Le communiqué complet du FC Casteau, remis à notre rédaction en exclusivité, est à lire en intégralité et en accès libre sur SudInfo.be (Centre). Vous retrouverez également sur notre site nos photos et vidéos de la rencontre.

FESTIVITÉS GRATUITES

Soignies fête « En attendant Mononk » ce samedi

Marché artisanal, voitures anciennes, pétanque, spectacles, concert et animations rythmeront le parc Pater ce samedi 19 septembre. La journée « En attendant Mononk », organisée dans le cadre des Fêtes de Wallonie, sera gratuite.

Dès 14 h, plusieurs activités seront proposées simultanément.

Le marché artisanal devrait rassembler plus de 70 ambulants. Les amateurs de

véhicules anciens pourront découvrir l'exposition « Bis-tro'Car Vintage », avec le départ d'une balade prévu à 16 h. EJM Racing Team proposera de son côté une démonstration de modélisme.

DES DÉMONSTRATIONS TOUT L'APRÈS-MIDI

Un tournoi de pétanque débutera également à 14 h, avec inscriptions gratuites dès 13 h. La Police fédérale sera présente avec sa voiture-tonneau dans le cadre d'une action de sensibilisation à la sécurité routière. Les animations s'enchaîne-



Nombreux concerts, spectacles et animations au programme. © D.R.

ront ensuite sur le podium. La FOS ouvrira le programme à 14 h avec une prestation de 45 minutes. Une démonstration de danse country suivra à 15 h, avant du Kangoo Jump à 15h30, du hip-hop à 16 h et une nouvelle démonstration de country à 16h30. À 17 h, place au spectacle

équestre de Carla et Hanna Pirrello. Une demi-heure plus tard, la Ligue d'improvisation sonégienne prendra le relais avec un cabaret annoncé pour une durée d'une heure et quart. La soirée sera musicale. Gueade se produira en concert à 19h45, avant Pyronix Production à 21 h.

L'animation « Sono New Paradise » clôturera le programme à partir de 21h30. Les familles ne seront pas oubliées puisque du grimage et un château gonflable sont également annoncés. Une petite restauration sera disponible sur place.

AVEC DUDULE ET JOSÉPHINE

La manifestation est organisée par le Comité communal des fêtes ASBL, avec la collaboration notamment des Grenadiers de la Garde impériale de Soignies, des géants Dudule et Joséphine, de la confrérie de l'Araignée et de la Fanfare ouvrière de Soignies. L'entrée à l'ensemble de la journée est gratuite. ■

LA TUILE POUR DE WEVER ET L'ARIZONA : LE MILLIARD QUI S'EST ÉVAPORÉ

TVA sur la nourriture à emporter, taxe sur les colis, impôt sur les bénéfices liés aux avoirs russes gelés ou taxe sur les tickets d'avion : entre les décisions et les caisses de l'État, le chemin reste parfois sinueux. Petit focus pas du tout exhaustif.



DIDIER
SWYSEN

Journaliste

En novembre 2025, après un accord budgétaire obtenu à l'arraché, le Premier ministre espérait pouvoir « se contenter » d'un dernier effort de 3 à 4 milliards d'euros d'ici 2029, date de la fin de la législature. Raté !

EFFORT DE DIX MILLIARDS

Huit mois plus tard, en juillet dernier, le gouvernement s'est accordé sur un effort à faire de 10 milliards d'euros. Au lieu de 7,7 milliards. Comme un ballonnet d'oxygène pour anticiper les sursauts désagréables de la géopolitique internationale (chocs économiques), l'inflation, les hausses de taux d'intérêt et l'effet boule de

qui vont rapporter moins que prévu.

Nous ne sommes certainement pas exhaustifs, mais voici comment plus d'un milliard d'euros de recettes espérées peuvent faire défaut, quasiment en un « claquement de doigts ».

UN MILLIARD VITE PERDU

Prenez la réforme de la TVA, née difficilement en novembre 2025. Une partie importante des nouvelles recettes relevait de la hausse de la TVA sur la nourriture à emporter, le sport et la culture. Le Conseil d'État a dézingué ce que le Premier ministre qualifiait lui-même de « chameau puant ». Résultat : 475 millions de recettes prévues et aussitôt évaporées.

à 1,080 milliard (cf. le dernier rapport du Comité de monitoring) : 217 millions de moins que prévu initialement.

Dernier focus : la surestimation des recettes liées à la hausse des accises sur le gaz ou à la taxe aérienne. Le Gouvernement avait estimé à 365 millions le rendement (2029) de la hausse des accises, mais la Cour des comptes n'en a retenu que 170. Une surestimation qui frôlerait donc les 200 millions.

Quant au doublement de la taxe sur les tickets d'avion, à la demande du gouvernement wallon, le fédéral l'a réduite à 7 € au lieu de 10 € et cela devrait le priver d'un peu moins de 100 millions par an.

Faites le total : on dépasse le milliard d'euros. Entre la décision et son exécution, le

ministériels, reprenant les économies de l'Arizona dans une vingtaine de branches. Les mesures rapporteraient 1,5 milliard de moins qu'espéré à l'horizon 2027 et près de trois milliards de moins en 2029.

À confirmer bien sûr, mais avec tout cela, on s'étonnera moins que Bart De Wever soit en quête perpétuelle de milliards.

DÉRAPAGES

Si vous demandez à l'opposition, le PS vous répondra « qu'à chaque budget, on constate des écarts énormes entre l'objectif de l'Arizona et les estimations : des écarts pour près de 20 milliards ! Ce sont aussi ces dérapages qui expliquent qu'il faut à chaque reprise faire de nouveaux efforts. Le gouvernement invoque le détroit d'Ormuz, la hausse des

ces éléments expliquent moins de 20 % des dérapages ».

Peu de chances que l'opposition et la majorité se mettent d'accord... Mais dans la majorité, le ministre de l'Économie et de l'Emploi, David Clarinval (MR), ne se cache pas pour dire qu'il a fait tous ses devoirs

Fin 2025, Bart De Wever espérait « s'en tirer » avec un dernier effort de 3 à 4 milliards d'euros. Le montant a été multiplié par trois en quelques mois...

et rapporté plus d'argent à l'État que ce qu'on lui avait demandé dans ses compétences (300 millions de plus). Si tous ses collègues faisaient de même, cela ap-

neige de ces mêmes taux qui, selon le Comité de monitoring, dévalera sur nos finances dès 2031 si on ne prend aucune mesure.

Le très sérieux comité, peuplé de hauts fonctionnaires qui veillent sur nos finances publiques, estime que le déficit budgétaire, rien qu'au niveau fédéral, s'élèvera à 25,68 milliards d'euros cette année, soit 3,9% du PIB. Sans nouvelles mesures, il atteindrait 38,275 milliards (5,2% du PIB) en 2029, avant de grimper à 44 milliards (5,7% du PIB) en 2031.

Ce n'est, bien sûr, pas l'unique responsabilité du gouvernement Arizona (MR, Engagés, N-VA, Vooruit et CD&V). Il y a eu d'autres exécutifs avant lui, il y a des chocs qui n'étaient pas prévus lors de la rédaction de l'accord de gouvernement: les dépenses de la Défense fortement revues à la hausse ou la nouvelle crise énergétique (guerre entre les États-Unis, Israël et l'Iran). Il y a l'inflation... Et ces mesures d'économies

Le ministre de l'Économie et de l'Emploi, David Clarinval (MR) dit que, contrairement à ses collègues, il a fait tous ses devoirs et rapporté plus d'argent à l'État que ce qu'on lui avait demandé

Deuxième « chapelle »: la taxe belge (2 €) sur les colis devait rapporter 300 millions net. Le Gouvernement a finalement attendu la taxe douanière européenne forfaitaire de 3 €, entrée en vigueur en juillet. Premier bilan en près de deux mois: 223 millions dont un quart (environ 55 millions) resteront dans les caisses belges. Le ministre des Finances, Jan Jambon (N-VA), estime qu'en 2026, la Belgique pourra engranger 208 millions d'euros de recettes. Troisième « chapelle »: l'impôt sur les bénéfices liés aux avoirs russes gelés. La trajectoire de l'Arizona retenait 1,297 milliard de recettes en 2029. En juillet, l'estimation a été réévaluée

chemin est parfois rude... C'est rien de le dire: « Le Vif » a déniché un tableau qui circule dans les cabinets

taux d'intérêt ou des dépenses de défense pour expliquer ces écarts, mais ça ne résiste pas à l'analyse:

porterait 4 milliards d'euros au budget. Un autre suspense pour le gouvernement... ■



Quand un Premier ministre cherche des milliards, il lui arrive souvent de se gratter la tête... © BELGA

ALERTE SUR L'AVENIR DE LA PRESSE ÉCRITE : UN DÉSASTRE À VENIR ?

Derrière le rachat d'IPM par Rossel se joue une autre bataille, moins visible mais cruciale : celle de la distribution des journaux. Sans solution, le modèle du papier pourrait vaciller, avec de lourdes conséquences pour l'emploi.



GASPARD GROSJEAN

Rédacteur en chef adjoint

Le monde médiatique est à l'aube d'un bouleversement majeur. Il y a le côté pile. Celui dont on parle beaucoup et qui suscite son lot de commentaires, à savoir le rachat du groupe IPM (La Libre, La DH, Paris Match et L'Avenir) par Rossel (Sudinfo, Le Soir et de nombreux titres en France). Le feu vert du Conseil de la concurrence a été donné, le processus est sur les rails pour mettre en place de fortes synergies tout en conservant une identité forte pour chacun des titres.

Et puis, il y a le côté face, que très peu connaissent et qui est pourtant vital pour l'avenir du monde

rents titres. « La fin de la concession à Bpost et le crédit d'impôt accordé pour une durée déterminée sont évidemment des enjeux fondamentaux pour notre presse locale et j'espère qu'une solution pourra être trouvée à ce sujet », ne s'y est pas trompé Willy Borsus, le président du Parlement wallon, à l'occasion du traditionnel cocktail de rentrée de L'Avenir dans la verrière de l'institution.

LE CRÉDIT D'IMPÔT

L'administrateur délégué du groupe Rossel, Bernard Marchant, est allé plus loin et a tenu à faire passer des messages clés aux édiles politiques. Car, en l'absence de décision, ce sont

les citoyens lambda qui seront directement impactés dans leur accès à une information fiable, vérifiée et financièrement abordable. Celui qui est encore CEO d'IPM pour quelques semaines, François Le Hodey, avait donné le ton : « Sans crédit d'impôt, notre modèle risque une crise cataclysmique. » Exagéré ? Pas du tout.

”
« Sans crédit d'impôt, un abonnement dans une zone rurale va demain coûter plus cher que dans une zone urbaine ! Ce n'est pas notre décision, on la subit ! Mais on travaillera avec la réalité économique »

n'est pas suffisamment long pour nous réorganiser. Si ce crédit d'impôt s'arrête, dans trois ans, on ne fera plus de journaux papier ! Si on ne sait plus les distribuer, on arrêtera. Pour la Wallonie, le crédit d'impôt, c'est 11 millions. Mesure-t-on le désastre vers lequel on se dirige ? On ne peut pas inventer l'argent avec lequel on fait fonctionner nos entreprises. » Avec des conséquences directes assez énormes sur l'emploi. « On a deux centres d'impression à Nivelles et à Beauraing. C'est 200 emplois (directs et indirects, hors distribution et transport, NDLR) en moins ! » Sans parler des impacts dans toutes les rédactions des différents titres. Pour les gens, les lecteurs, cela se traduirait par « l'augmentation de nos

question économique sur notre métier et sur notre industrie. Nous avons pris des engagements pour assurer le pluralisme dans les titres et dans la manière dont nous allons les gérer. On ne peut toucher toutes les communautés avec un seul titre de presse. On veut toucher le plus de gens possible en Wallonie et à Bruxelles. Et il faut une diversité pour cela. »

Avant d'envoyer quelques scuds en direction des concurrents : les Gafam, « qui n'ont aucune responsabilité éditoriale, qui nous pillent, qui ne paient aucun impôt ». Mais aussi le secteur public, qui représente « plus que tout Rossel plus IPM plus RTL ». « 450 millions (dont 360 de dotation, NDLR) ! Ils faisaient de l'audiovisuel, aujourd'hui



de l'information en Wallonie et à Bruxelles : assurer la distribution des journaux auprès des abonnés des diffé-



Bernard Marchant

« Nous n'allons pas mentir l'argent, on déteste les subsides, notre indépendance doit venir de notre force économique », appuie Bernard Marchant. Qui rappelle l'origine de la crise : « Bpost distribuait nos journaux de façon efficace pour que chaque Belge ait accès à l'information de manière abordable, peu importe qu'il habite dans une ville comme Liège ou Anvers, ou dans les Ardennes ou au fin fond du Limbourg. 175 millions €, c'est ce que le fédéral payait pour ça chaque année à Bpost. Le mécanisme a pris fin, il y a eu un crédit d'impôt pour compenser et nous donner un délai qui

Discours offensif de Bernard Marchant au Parlement wallon. © L'Avenir/Jacques Duchateau

abonnements, à hauteur de 150 € de plus par an », prévient Bernard Marchant. Pire, « un abonnement dans une zone rurale va demain coûter plus cher que dans une zone urbaine ! Ce n'est pas notre décision, on la subit ! Mais on travaillera avec la réalité économique. »

Ce dossier du crédit d'impôt (en gros, il s'agit d'un avantage fiscal qui permet de réduire l'impôt que l'entreprise doit à l'État, NDLR) est actuellement entre les mains du ministre fédéral de l'Économie et de l'Emploi, le libéral David Clarinval.

IMPÉRATIF ÉCONOMIQUE

En outre, Bernard Marchant s'est épanché sur les raisons pour lesquelles ce rachat d'IPM par Rossel était important, notamment face à de nombreux journalistes de L'Avenir, mais aussi des ministres et députés. « Cette opération nous a été imposée par la

”

« On ne peut toucher toutes les communautés avec un seul titre de presse. On veut toucher le plus de gens possible en Wallonie et à Bruxelles. Et il faut une diversité pour cela »

ils font de la presse écrite gratuite. Comment faire payer notre information si on a en face un opérateur public qui fait ça gratuitement ? On dit toujours qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles, on est à l'os partout. Ce n'est pas compliqué : que la RTBF fasse payer ses contenus alors. L'argent public n'a pas à payer la F1, la Coupe du monde de foot ou le Tour de France, en plus de mettre une information gratuite en face de nous. » Le secteur est à un tournant, on l'aura compris. ■

L'EMBÊTANTE SITUATION QUI TOUCHE DE NOMBREUX DEMANDEURS D'EMPLOI

Envoyer des candidatures et attendre une réponse qui ne vient jamais : la situation touche près de deux demandeurs d'emploi sur trois. Les jeunes et les plus de 50 ans sont les plus concernés.



ROMAIN GOFFINET

Journaliste

Le « ghosting » ne concerne pas uniquement les relations amoureuses. Sur le marché de l'emploi aussi, des candidats se retrouvent régulièrement sans la moindre nouvelle après avoir envoyé leur CV. Près de deux demandeurs d'emploi sur trois (65,2 %) déclarent ainsi ne recevoir presque aucune réponse à leurs candidatures, selon l'enquête annuelle Talent Pulse menée par le prestataire de services RH Acerta et le site d'emploi StepStone Belgique auprès de plus de 1.700 personnes.

Dans le détail, 21,5 % des demandeurs d'emploi disent ne presque jamais recevoir de réponse, tandis que 43,7 % restent régulièrement sans nouvelles. Le phénomène touche davantage encore ceux qui sont actuellement sans emploi : 71,5 % d'entre eux reçoivent peu de réponses, contre 50,2 % parmi ceux qui cherchent un nouveau poste tout en travaillant déjà. Les jeunes et les plus de 50 ans semblent particulièrement ex-

posés. Trois candidats de moins de 30 ans sur quatre (75,3 %) postulent réguliè-



« Tous les candidats ne s'attendent pas à recevoir une réponse détaillée, mais un minimum est tout de même de mise... »

Maria Ferritto
ACERTA

ment sans obtenir de réponse. Chez les 50 ans et plus, la proportion atteint 70,9 %, contre 55,9 % chez les 31-50 ans.

LE SILENCE DES RECRUTEURS

« Bien sûr, tous les candidats ne s'attendent pas à recevoir une réponse personnalisée détaillée, mais un minimum de communication est tout de même de mise », souligne Ma-

ria Ferritto, experte en recrutement chez Acerta. Un simple accusé de réception, une information sur l'avancement de la candidature ou une courte explication en cas de refus peuvent déjà aider le candidat.

Même après avoir franchi une première étape de sélection, le silence reste fréquent. Parmi les demandeurs d'emploi ayant passé une évaluation ou un test approfondi, 30,6 % affirment ne pas avoir reçu leurs résultats. Cette proportion était de 26,4 % l'année précédente. Face à cette absence de nouvelles, 27,9 % des candidats contactent régulièrement ou presque toujours eux-mêmes l'employeur. Et avant même d'en arriver à un test, décrocher un entretien constitue déjà un sérieux

obstacle. Plus de deux tiers des demandeurs d'emploi (68,5 %) indiquent parvenir rarement, voire presque jamais, à obtenir un premier entretien. Le constat concerne 72,7 % des moins de 30 ans et 73,6 % des plus de 50 ans, contre 62,5 % des 30-50 ans. Pour Acerta, l'évolution du marché du travail peut en partie expliquer la situation. « L'économie ralentit et la pénurie de main-d'œuvre est devenue moins aiguë. Cela pourrait entraîner une augmentation du nombre de candidatures par poste

vacant, ce qui allongerait le temps nécessaire pour répondre à chaque candidat », explique Maria Ferritto. « Les jeunes peuvent également mettre plus de temps à décrocher leur premier emploi, notamment parce que l'IA prend en charge certaines de leurs tâches et parce que le marché de l'emploi compte davantage de profils expérimentés qu'il y a quelques années ».

Lorsqu'une réponse arrive enfin, les candidats ont une préférence claire : 63 % souhaitent recevoir leur feedback par courriel. Chez les jeunes, cette proportion grimpe même à 75,7 %. ■



Mettez-vous à la place d'un ministre pour trouver les 10 milliards que cherche l'Arizona

Et si vous composiez vous-même le futur budget du gouvernement fédéral ? C'est ce que propose le député Ismaël Nuino (Les Engagés). Il a conçu un jeu sur le web à l'aide de l'IA pour partager les contraintes des décideurs publics.



NATHAN DELIE

Journaliste

Qu'est-ce que la politique ? Faire des choix ? Permettre la vie en société ? Lutter pour le pouvoir ? Instaurer des règles ? Développer une vision ? Un peu de tout cela, sans doute. La question, pourtant simple, n'appelle



« C'est un outil qui a vocation à faire un peu de pédagogie et de transparence sur les enjeux budgétaires »

Ismaël Nuino

DÉPUTÉ FÉDÉRAL LES ENGAGÉS

d'ailleurs pas une réponse unique ni évidente. Mais en Belgique, aujourd'hui plus que jamais, faire de la poli-

tique, cela semble avant tout être gérer des contraintes. En matière économique, il s'agit même d'une évidence, alors que le gouvernement fédéral entame ses travaux en vue d'établir le budget 2027.

L'équipe de Bart De Wever s'est en effet mise en tête de trouver 10 milliards d'euros pour tenter de juguler le déficit public, aujourd'hui catastrophique. Il s'agit de compresser des dépenses ou d'augmenter certaines recettes fiscales.

À ce jeu-là, ces dernières semaines, les déclarations ont volé dans tous les sens dans le monde politique. Autant dire que l'équation ne sera pas simple à résoudre.

UN JEU PÉDAGOGIQUE

Même sans pression, l'exercice n'aurait déjà rien d'évident. C'est ce que tente de mettre en évidence le député fédéral Ismaël Nuino, figure montante des Engagés, à travers un jeu accessible sur internet à partir de ce jeudi 17 septembre via l'URL meschoixpourlabelgique.be.

« C'est un outil qui a vocation à faire un peu de pédagogie et de transparence sur les enjeux budgétaires aux-

quels on fait face. Je pense que c'est notre rôle d'expliquer à quel point les choix qui sont pris ont des impacts. C'est aussi la volonté de montrer que ce n'est pas si facile de trouver 10 milliards d'euros », explique le parlementaire centriste, qui a élaboré le site lui-même, avec l'aide de l'intelligence artificielle, pendant ses vacances.

La plateforme expose d'abord quelques données chiffrées issues d'instances officielles sur la situation budgétaire de la Belgique. Une fois parcourue la synthèse de ces quelques paramètres, l'internaute est amené à jouer au jeu à proprement parler, en déplaçant une série de curseurs en ce qui concerne les recettes, les dépenses et les investissements de l'État fédéral pour trouver les fameux 10 milliards d'euros dont font la quête les ministres de l'Arizona.

Augmenter la TVA et/ou les accises, accroître la fiscalité sur le travail, hausser la taxation des plus-values, diminuer le montant alloué aux soins de santé, à la politique sécuritaire ou baisser les aides aux entreprises, prévoir de nouveaux



Ferlez-vous mieux que l'Arizona ? © Montage SI

investissements... : voilà parmi d'autres mesures quelques-unes des dispositions pour lesquelles chacun peut opter pour composer son propre budget 2027.

COMPTER SUR LA CURIOSITÉ DU GRAND PUBLIC

« Je trouve que le débat budgétaire manque cruellement d'objectivité et de raison. Non, on ne peut pas aller facilement chercher d'un côté. Non, il ne suffit pas de taxer les riches », pointe Ismaël Nuino, qui a donc souhaité rendre cette réalité complexe accessible et ludique à travers ce site. « Je compte sur le fait que beaucoup de gens auront envie de participer à ce jeu.

Il va être partagé de manière assez classique sur les réseaux sociaux. Ça pourrait fonctionner comme un challenge », précise le député des Engagés, qui prévient toutefois que « cet outil n'a pas vocation à faire la négociation budgétaire à la place des mandataires » mais d'y apporter de la « rationalité » et du « bon sens ».

En cas de succès du site, ce qui reste encore à confirmer, le jeune parlementaire n'exclut pas de dupliquer ce type de dispositif à d'autres débats publics. « Mettre l'intelligence artificielle au service d'un outil utile au débat public, je trouve ça intéressant », conclut-il d'ailleurs. À tester, donc. ■



Les Neufvilloises, vice-championnes en titre, viseront au moins le top 4. © DR

LES NEUFVILLOISES RESTENT AMBITIEUSES

Vice-championnes de Belgique depuis trois saisons, les dames de la Neufvilles-Senne repartent avec l'ambition de rester dans le top 4. Face aux pros d'Anvers, le titre s'annonce toutefois difficile à viser.

AUDREY CADOR

Depuis trois saisons, l'équipe A dames de la Palette Neufvilles-Senne termine vice-championne de Belgique. La saison dernière, elle a également atteint la finale de la Coupe de Belgique. De quoi aborder le nouvel exercice avec ambition, mais sans s'enflammer.

« L'objectif de la saison, c'est le top 4 comme les années précédentes. Être championnes de Belgique risque d'être compliqué parce qu'en face, il y a le

club d'Anvers qui aligne des joueuses professionnelles », explique Fabien Petit, président du club.

Pour évoluer en Superdivision, Neufvilles-Senne s'appuiera principalement sur Dongyi Zhao (A8), Romane Duquenne (B0) et Perrine Betrancourt (B0). Le noyau est complété par Marion Renuart (B0) et Eloïse Muscat (B0).

UNE SEULE ÉQUIPE EN SUPERDIVISION

Contrairement à la saison dernière, le club n'alignera plus

deux formations au plus haut niveau. L'équipe B est descendue en Nationale 1, notamment en raison des difficultés à composer les sélections avec certaines joueuses évoluant en double appartenance.

Cette situation pourrait désormais faciliter la gestion de l'effectif. Et les ambitions restent élevées pour l'équipe B. « Elle sera quand même d'un bon niveau. Peut-être qu'on jouera une montée, mais on verra plus tard. On jouera sûrement le top 4 », avance Fabien Petit. ■

Neufvilles-Senne veut déjà retrouver la N2



Les Neufvillois veulent retrouver la N2. © D.R.

Après une saison compliquée dans une série particulièrement relevée, l'équipe A messieurs de la Palette Neufvilles-Senne descend en Nationale 3. Les joueurs ne cachent pas leur envie de remonter directement, malgré un début de championnat corsé.

AUDREY CADOR

Descendue de Nationale 2, l'équipe A masculine de la Palette Neufvilles-Senne espère retrouver rapidement l'échelon supérieur. « Les joueurs aimeraient essayer de remonter. Maintenant, la série est très, très forte », prévient Fabien Petit, président du club.

Le calendrier permettra rapidement de situer les forces en présence puisque Neufvilles-Senne affrontera d'entrée Gerpinnes et Dinant. « Ce sont vraiment deux très grosses équipes, donc on verra à la table » déclare-t-il. Le début de saison sera d'autant plus délicat que Franck Czerwenka s'est blessé. « On

sera légèrement déforçés lors des premiers matchs », regrette le président.

Le noyau est composé de Bertrand Famelart (B2), Franck Czerwenka (B2), Marion Renuart (B2), Benoît Sine (B2), Antoine Delaite (B4) et Thibault Manganello (B2), ce dernier évoluant en double appartenance.

DES REGRETS

La saison dernière laisse quelques regrets. Neufvilles-Senne évoluait dans une Nationale 2 que Fabien Petit juge particulièrement relevée. « On a joué les barrages contre une équipe de l'autre série et on a gagné 12-4. Cela montre la différence de niveau. Dans l'autre série, on se serait maintenus sans problème », affirme le président.

Cette saison, le top 4 apparaît comme un objectif largement à portée, mais les joueurs veulent davantage. « Ils aimeraient remonter si c'est possible », conclut-il.

LE SOIR

Une assurance pour les seniors s'invite au conclave wallon

Les Engagés veulent que la « garantie autonomie », une forme d'assurance sociale qui permet des soins à domicile pour les personnes âgées, soit au cœur des discussions lors du prochain conclave. Mais aux yeux du MR, cette mesure s'apparente un peu trop à une taxe.

STÉPHANE VANDE VELDE

A lors que le conclave budgétaire wallon ne débutera qu'après les Fêtes de Wallonie et qu'il s'annonce ardu, puisqu'il faudra trouver entre 500 et 700 millions d'euros, la « garantie autonomie » s'invite à la table des négociations. Cette garantie est un nouveau mécanisme assurantiel devant permettre de garantir des soins à domicile aux personnes âgées désireuses de rester dans leur maison le plus longtemps possible. Cette mesure n'est pas nouvelle, elle est présente dans la déclaration de politique régio-

nale (DPR) et est un totem des Engagés depuis longtemps. Cette garantie autonomie doit faire face au coût du vieillissement et éviter la création de nouveaux lits en maisons de repos, soit une économie de 407 millions à l'horizon 2030. Pour Les Engagés, la surmortalité estivale a également montré une différence entre la Wallonie et la Flandre. Or, la Région flamande a mis en œuvre cette garantie autonomie depuis 20 ans, ce qui pourrait être une explication parmi d'autres de cette différence.

Mais cette mesure ne fait pas l'unanimité. Aux yeux des libéraux, elle

s'apparente un peu trop à une taxe. Car l'option privilégiée par le ministre de la Santé, Yves Coppieters, consiste en effet à faire participer tous les citoyens de plus de 26 ans, à hauteur de 50 à 100 euros par an (selon que l'on bénéficie ou pas du tarif préférentiel). Or, le président du MR, Georges-Louis Bouchez, ne veut pas de nouvelles taxes, que ce soit au fédéral ou en Région wallonne. Le ministre-président wallon, Adrien Dolimont (MR), privilégie quant à lui la réduction des dépenses, même s'il laisse la porte ouverte à cette mesure, renvoyant à la DPR. **P. 6**

C'était présent dans la déclaration de politique régionale (DPR) et ce dossier avait déjà été avalisé par les deux partis de la majorité lors du conclave budgétaire 2025, pour qu'il soit affiné et travaillé en groupes de travail. Il n'est donc pas étonnant que la garantie autonomie, un totem des Engagés, porté par Yves Coppieters, ministre de la Santé, revienne sur la table. Ce qui l'est plus, c'est qu'il s'invite à celle du conclave budgétaire, cette garantie autonomie s'apparentant aux yeux de beaucoup à une taxe, mot honni par les libéraux. « On avait listé une série de sujets lors du dernier conclave en fixant une clause de rendez-vous. Et on est arrivé à ce moment », admet François Desquesnes, chef de file des Engagés au gouvernement wallon, joint par *Le Soir*.

Alors, c'est quoi cette garantie autonomie ? Il s'agit d'une forme d'assurance sociale qui permettrait de garantir des soins à domicile aux personnes âgées désireuses de rester dans leur maison le plus longtemps possible. Cela retarderait leur arrivée dans les maisons de repos et permettrait, à terme, d'économiser 407 millions d'euros d'investissement dans les lits en maisons de repos d'ici à 2030. Outre des économies dans les maisons de repos, le gouvernement azur voit un autre bénéfice à cette réforme : la possibilité de reconverter des travailleurs issus des titres-services vers le secteur de soins.

Reste à finaliser les détails. Est-ce que cette assurance serait facultative

Le dossier est porté par le ministre wallon de la Santé, Yves Coppieters.

© BELGA.

(seules les personnes y souscrivant bénéficieraient de cette aide) ou obligatoire – sur le modèle de la sécurité sociale ? La deuxième option semble être privilégiée, par souci d'équité, pour éviter, selon certaines sources « une assurance à deux vitesses » et pour que le modèle soit plus prévisible et donc soutenable. Mais cela sonnerait encore davantage comme une taxe, ce qui hérisserait les libéraux.

Pour la financer, deux options sont également sur la table : soit un additionnel régional à l'IPP (moindre coût que la perception extérieure, meilleure gestion des impayés et automaticité de l'indexation), soit sous forme de cotisation sociale obligatoire, option qui impliquerait la présence d'un organisme extérieur, comme l'Aviq ou les mutuelles pour l'organisation de la perception. L'avis juridique commandé par le cabinet du ministre de la Santé privilégie la première option.

Pour le MR, compliqué de sortir une nouvelle taxe

Mais pourquoi donc la faire atterrir durant le conclave ? Pour Les Engagés, officiellement, « c'est un mécanisme qui doit mutualiser la couverture du coût du vieillissement de la population et répondre aux besoins des citoyens. Il faut anticiper ces besoins et donner du sens à nos politiques. Le conclave budgétaire ne sert pas qu'à lister les économies et les dépenses, il doit aussi montrer notre ambition à porter des projets d'avenir », dit François Desquesnes. Au cabinet Coppieters, on met aussi en avant les chiffres de la mortalité estivale – plus

forte en Wallonie et touchant davantage un public de personnes isolées – et on s'interroge sur le bienfait de la garantie autonomie flamande, meilleure barrière de protection pour ce public.

Pourtant, cette garantie autonomie fera bien l'objet « des discussions à avoir et des deals qui émailleront le conclave budgétaire », selon une source gouvernementale. Car le MR privilégie avant tout la réduction des dépenses plutôt que l'apport de nouvelles recettes. « C'est compliqué pour nous de sortir avec une nouvelle taxe, d'autant plus que notre partenaire est frileux à réduire les dépenses », explique une autre source libérale. L'option privilégiée – soit une taxe prélevée chez tout le monde de la même manière – fait aussi grincer des dents chez les libéraux. Du côté du ministre-président, Adrien Dolimont (MR), on reste prudent et on renvoie à la DPR qui prône « la mise en place d'un nouveau mécanisme assurantiel régional couvrant les risques liés à la perte d'autonomie (comme c'est le cas en Flandre depuis 20 ans déjà). Cette approche assurantielle, fondamentale pour le bien-être de nos concitoyens, doit préférentiellement être organisée par les pouvoirs publics pour en assurer l'équité ».

Dernier point, le coût pour le citoyen. Le texte sur la table préconise deux tarifs applicables à tous les citoyens de plus de 26 ans : l'un de base et l'autre préférentiel pour les personnes bénéficiant du statut BIM. Soit de 80 à 100 euros pour ceux qui paieraient le tarif plein, et de 40 à 50 euros pour ceux qui paieraient le tarif préférentiel.

Sport en club, le grand écart des cotisations

Une enquête de l'Adeps auprès de plus de 1.500 clubs chiffre la cotisation moyenne à 161 euros par an. Mais, selon le sport et la province où l'on pratique, la note peut sérieusement varier. Et ce n'est souvent que le début de l'addition.

JULIE HUON

Papa va à la salle, maman joue au tennis, l'aînée au hockey, son frère à la danse et la cadette au foot. A la rentrée, tout tombe en même temps : les horaires, les chaussures, les équipements... et les cotisations. Dans une famille où plusieurs personnes font du sport, l'addition peut vite prendre des allures de deuxième rentrée scolaire.

Mais combien coûte réellement une année de sport en club ? L'Administration générale du sport (Adeps) a tenté de le mesurer. Entre avril et juin 2025, elle a envoyé un questionnaire aux quelque 7.000 clubs affiliés aux fédérations reconnues en Fédération Wallonie-Bruxelles. 1.552 réponses complètes ont finalement été retenues, soit 22,2 % des clubs. L'échantillon permet de dégager des tendances tout en ayant ses limites : toutes les disciplines n'y sont pas également représentées et les données sont déclaratives.

Première indication : la cotisation annuelle moyenne s'élève à 161 euros, tous sports et tous âges confondus. Cependant, dans la moitié des clubs, elle ne dépasse pas 125 euros ; ce sont les disciplines les plus chères qui font

grimper la moyenne. Et selon l'endroit où l'on habite, on ne paie pas non plus la même chose : 233 euros en moyenne à Bruxelles, 210 dans le Brabant wallon, contre 146 à Liège, 143 dans le Hainaut, 131 à Namur et 129 dans le Luxembourg.

Le sport choisi change évidemment la donne. Parmi les disciplines pour lesquelles l'Adeps dispose d'un nombre suffisant de réponses, la cotisation moyenne tourne autour de 122 euros pour le tennis, 205 pour le football, 241 pour le basket, 268 pour la natation, 331 pour le hockey et grimpe jusqu'à 406 euros pour le vol à voile. Contre un tout, tout petit 20 euros pour... le jeu de paume. L'équitation n'apparaît pas dans ce classement : seuls 8 % des clubs de la discipline ont répondu, sous le seuil retenu par l'Adeps pour publier une moyenne.

Et puis il faut s'équiper

L'administration invite toutefois à rapporter ce montant à toute une saison : étalé sur plusieurs mois de pratique régulière, il représenterait, dans de nombreux clubs, quelques euros par heure.

Mais la cotisation n'est pas la facture finale. Elle couvre généralement l'affiliation à la fédération, l'assurance, l'ac-

cès aux installations et les entraînements. Pour le reste, il faut souvent remettre la main au portefeuille. 64,2 % des clubs mentionnent l'achat de matériel sportif parmi les dépenses supplémentaires, 54,2 % les déplacements, 54 % les repas du club et 48,2 % les stages. S'y ajoutent parfois l'équipement aux couleurs du club (32,5 %) ou même l'accès aux cours (14 %). Les 161 euros de départ peuvent donc être assez loin du coût réel de la saison.

La dépense arrive généralement en bloc : 81,2 % des clubs demandent le paiement de la cotisation en une seule fois. Or, plus d'un club sur deux dit devoir multiplier les rappels avant d'être payé. Signe que, dans certains ménages, le coût du sport pèse lourd.

Les clubs eux-mêmes ont rarement beaucoup de gras. Les cotisations fournissent 43 % de leurs recettes, devant les buvettes et cafétérias, 21 %, tandis que les subventions publiques en représentent 9 %. Près de la moitié dispose de moins de 10.000 euros de budget annuel. « Un club ne se résume pas au montant de sa cotisation », souligne Yves Polomé, administrateur général de l'Adeps. « Derrière chaque inscription, il y a une logique invisible. Il faut disposer d'une infrastructure, trouver un

créneau, organiser l'encadrement, mobiliser des bénévoles... »

57,3 % prévoient d'ailleurs d'augmenter leurs cotisations.

Vu depuis les familles, la note grimpe

Une autre enquête, publiée en 2025 par la Ligue des familles auprès de 823 familles wallonnes et bruxelloises, soit plus de 1.500 enfants, a regardé la facture côté parents. 65 % y disent avoir du mal à assumer le coût des activités extrascolaires et 29 % les choisissent en fonction de leurs moyens. Remboursements des mutuelles et chèques sports n'allègent que marginalement la note. « C'est en effet surtout du côté des pouvoirs publics que le soutien aux familles vient à manquer », constatait Madeleine Guyot, directrice générale de la Ligue.

Celle-ci pointait un cas particulier : la natation. Moins de piscines publiques, moins de cours à l'école : davantage de familles doivent aujourd'hui se tourner vers l'extrascolaire. Pour celles qui n'en ont pas les moyens, le risque est concret, avertissait Madeleine Guyot : certains enfants pourraient tout simplement ne pas apprendre à nager.

C'est à Bruxelles que les cotisations annuelles pour pratiquer un sport sont les plus élevées.

© PIERRE-YVES THIENPONT

« Je ne peux pas les priver de leur passion »

Pour les familles, la note prend vite de l'épaisseur : cotisations, équipement, trajets, stages... Chez Anaïs Folin, 39 ans, maman liégeoise de trois enfants, il y a trois sports à financer : basket, natation et Judo.

« Pour le basket, c'est 350 euros par an », explique-t-elle. Sans compter les déplacements, de plus en plus longs : « Ce dimanche, on fera 1 h 45 de route. » Ni le matériel : « Les chaussures de basket peuvent parfois coû-

ter 250 à 300 euros. »

Pour le Judo, il faut compter 110 euros par an auxquels s'ajoutent 67 euros d'affiliation. La natation revient, elle, à environ 9 euros la séance. Au total ? « Je préfère ne pas le savoir », plaisante Anaïs.

Anaïs appréhende le mois de septembre, avec toutes les activités qui redémarrent. Alors elle anticipe : « J'étales les paiements du Judo depuis le mois de mai. » Le reste de l'année, certains

achats viennent encore bousculer le budget : « Le mois est un peu plus compliqué si je dois acheter quelque chose pour le basket. » Malgré ces contraintes financières, le sport reste une priorité pour la famille. Une nouvelle hausse des tarifs ne remettra pas en cause les activités des enfants. La maman économisera ailleurs : « Ça fera un trou dans les courses ou dans l'achat de vêtements,

mais je ne peux pas priver mes enfants de leur passion. » Chez Sylvie Mejlum aussi, le sport occupe une belle ligne du budget. Sa fille de 10 ans joue au hockey à Uccle depuis trois ans. « C'est 695 euros, sans l'Indoor qui coûte 200 euros. Avec l'équipement, on arrive facilement à 1.000 euros par an. » Une somme d'autant plus lourde que Sylvie, 43 ans, a perdu son emploi il y a quelques mois. Elle a demandé à pouvoir

échelonner la cotisation. Mais là encore, renoncer n'est pas vraiment une option : « Je ne vais pas dire à ma fille qu'on ne peut pas payer. » Pour cette maman de deux enfants, le hockey souffre déjà d'une réputation de sport élitiste. « En appliquant des tarifs aussi élevés, le club ne fait qu'accentuer ce sentiment d'exclusion », estime-t-elle. La petite de 3 ans fréquente, elle, un club de gymnastique réputé. « Là, on sait pour-

quoi on paye », dit souligne Sylvie, qui apprécie la proximité et l'encadrement. Mais si les prix continuent à grimper, elle commencera à comparer les clubs. Car le plus difficile reste parfois de composer avec les envies de chaque enfant. « Mon cœur de maman me fait culpabiliser. Je voudrais pouvoir offrir les mêmes possibilités à mes filles, mais on se sent parfois pris à la gorge par leurs passions. » E.B.R. (ST)

La Libre BELGIQUE

“Les plus modestes ne pourront pas rembourser”

■ Le PS considère que le nouveau Renopack est une aberration.

Le temps presse: la réforme qui concerne Renopack, l'ancien mécanisme wallon de primes à la rénovation et de prêts à taux zéro, doit entrer en vigueur le 1^{er} octobre. En 2025, le gouvernement wallon (MR-Les Engagés) avait mis par terre ce système mis en place sous la précédente législature, qui permettait aux Wallons de bénéficier de primes – plus ou moins importantes en fonction de leurs revenus – afin de rénover leur habitation.

L'argument mis en avant? Le coût non maîtrisable d'un système trop généreux. La fin du mécanisme avait engendré une course contre la montre pour tous ceux qui comptaient dessus et qui avaient déjà lancé des travaux. Ils avaient quinze jours pour finaliser leur dossier. À l'époque, le gouvernement avait promis un nouveau système pour le 1^{er} octobre 2026. C'est dans deux semaines.

Un texte existe, il a été présenté en première lecture au gouvernement wallon le 16 juillet. La ministre de l'Énergie et du Logement, Cécile Neven (MR), reste optimiste, le système entrera en vigueur le 1^{er} octobre. “Les textes seront proposés au gouvernement pour adoption en deuxième lecture en vue de les publier avant le 30 septembre”, expliquait-elle mardi en commission au député Laurent Devin (PS), qui s'inquiétait des délais.

Beaucoup de négatif aux yeux du PS

que les ménages les plus modestes qui ont souvent les logements en plus mauvais état ont la capacité de s'endetter et de rembourser un prêt? Non, bien sûr.” Il donne l'exemple d'une dame qui a acheté un bien avec son compagnon. “Ils ont tous les deux un revenu, mais leur capacité d'emprunt est déjà mobilisée à 80 %. Vu leur niveau de salaire, ils ne seront pas éligibles pour un prêt à taux zéro. Ils ne le feront donc pas.”

Il regrette aussi que le mécanisme vise des rénovations complètes et pas “étape par étape”.

Un budget à enveloppe fermée

La question du financement du système l'inquiète aussi. “Nous sommes à 15 jours de l'entrée en vigueur du dispositif et aucun budget n'est prévu. La ministre dit que c'est lors du conclave qu'ils le décideront, mais pour 2027. Qu'en est-il pour 2026?”

Enfin, quand il y aura un budget, il s'agira d'une enveloppe fermée, “ce sera donc la logique du premier arrivé, premier servi, les moins organisés seront lésés”, s'inquiète encore Laurent Devin.

Le cabinet précise que l'enveloppe fermée sera ajustée lors de chaque

Le cabinet précise que l'enveloppe fermée sera ajustée lors de chaque budget.

budget. Et la ministre n'est pas inquiète à propos du financement 2026: “Le lancement du nouveau régime ne devrait pas nécessiter de moyens supplémentaires significatifs. Les premières demandes pourront donc être introduites et instruites dès l'entrée en vigueur du dispositif, tandis que les paiements interviendront progressivement.”

“Le gouvernement entend rénover trois fois plus qu'avec le précédent système, avec moins d'argent, moins de primes et un accès moins facile”, conclut Laurent Devin. Précisons que le

Ce dernier considère que *“le système semble positif en théorie. Qu’il tient compte également du coût important que représentent ce type de travaux (toitures, châssis, etc.) et de la catégorie de revenus, qu’il donne aussi une priorité pour la rénovation des passoires énergétiques”*. Mais il y a un *“mais”*. Même plusieurs aux yeux du PS. Le mécanisme remplace en effet les anciennes primes par un système de prêts à taux zéro, avec pour certains une réduction du capital à rembourser et des prêts préférentiels pour les catégories de revenus les plus hautes. Laurent Devin craint donc que *“le mécanisme rate complètement sa cible”*. *“Est-ce*

mécanisme de prêts à taux zéro prévoit quatre catégories de revenus. Plus les revenus sont bas (en dessous de 28 900 euros par an), plus la réduction de remboursement du capital est grande (50%). Entre 28 901 et 41 100, elle sera de 40%, et entre 41 101 et 67 100, elle sera de 30%. Au-delà – et cela concerne aussi les propriétaires bailleurs –, il n’y aura pas de réduction de capital et un taux d’intérêt préférentiel sera appliqué. Précisons aussi que par enfant à charge, 5 000 euros peuvent être déduits du revenu annuel, et que le prêt pourra atteindre 75 000 euros maximum.

Stéphane Tassin

Cotisations dans les clubs : quels sont les sports les plus chers ?

■ L'Adeps a mené une grande enquête sur le budget des clubs sportifs.

Dans quels clubs de sport les cotisations sont-elles les plus élevées ? Réponse : le vol à voile (plus de 400 € par an en moyenne), le hockey (330 €) et le wushu (arts martiaux chinois, 300 €). À l'autre extrémité du classement, on trouve le jeu de paume (balle pelote, 19 €) et la marche populaire (43 €).

Ces chiffres proviennent d'une enquête de l'Adeps, l'administration générale du sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles, menée en 2025 auprès de 1 552 clubs affiliés aux fédérations sportives reconnues. On précisera d'emblée que certaines disciplines n'ont pas été prises en compte dans les résultats, parce que trop peu de clubs ont participé à l'enquête. C'est le cas du golf ou de l'équitation, que l'on aurait retrouvés en haut de classement.

La cotisation annuelle moyenne déclarée par les clubs toute discipline confondue et hors réductions s'élève à 161 €. Ces montants varient toutefois fortement selon les disciplines (voir infographie) et selon les

territoires, souligne l'Adeps. Ainsi, à Bruxelles, la cotisation moyenne atteint 233 €, contre 129 € dans la province de Luxembourg. Elle est de 210 € dans le Brabant wallon, 146 € à Liège, 143 € dans le Hainaut et 131 € en province de Namur.

Le budget consacré à une pratique sportive ne se limite toutefois pas à la cotisation, insiste l'Adeps. Certaines dépenses peuvent s'y ajouter (matériel et équipements, déplacements, stages ou compétitions). Ces autres dépenses peuvent peser lourd.

"Un sport de riches"

Nicolas (prénom d'emprunt), père de trois hockeyeurs et lui-même adepte de ce sport, en sait quelque chose. Leur club, dans le Brabant wallon, vient de lui envoyer la facture annuelle : *"Pour nous quatre, l'addition se monte à 1 800 euros. Il faut y ajouter le stick (souvent une centaine d'euros), le protège-dents, les chaussures, le maillot, le short et les chaussettes. Et si on veut faire la saison indoor, c'est encore 190 euros en plus par personne."*

"Et encore, ajoute Nicolas, nous ne sommes pas dans le club le plus cher. Le hockey se popularise, mais cela reste un sport de riches..."

L'enquête de l'Adeps s'intéresse également au budget des clubs. En



Le hockey est l'un des sports où la cotisation annuelle est la plus élevée.

moyenne, il s'élève à 50 800 € par an, mais ce chiffre masque d'importantes disparités. Près de la moitié des clubs déclarent disposer de 10 000 € ou moins par an. Le hockey affiche le budget le plus élevé avec 215 500 € par club. Si le golf avait été retenu, il aurait occupé la première place avec un budget de 742 500 €.

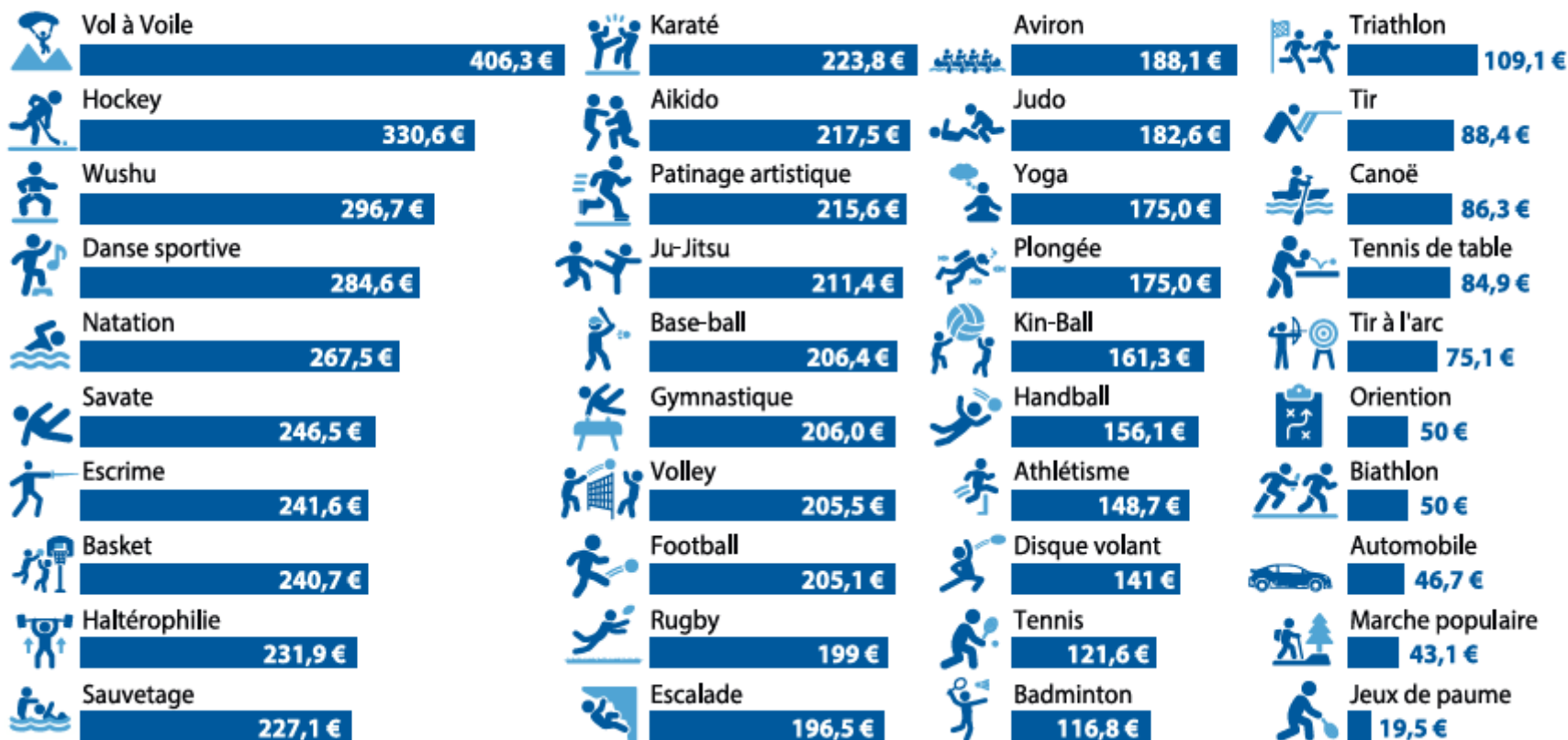
Les cotisations constituent la première source de recettes (43 % des revenus. Du côté des dépenses, les

infrastructures constituent le premier poste, devant les frais liés aux fédérations, les achats et services divers, la rémunération des entraîneurs et l'achat de matériel sportif.

Autre constat : le sport amateur repose très largement sur l'engagement des bénévoles. Pas moins de 88,5 % des clubs ne déclarent aucun salarié sous contrat de travail. En moyenne, chaque club mobilise 14 bénévoles.

Laurent Gérard

COTISATION MOYENNE PAR DISCIPLINE



Olivier de Wasseige: "Le numérique est le maillon faible de la réforme wallonne"

■ L'ancien patron des patrons wallons alerte sur un certain nombre de risques.

Ce mardi, la commission économie du Parlement wallon s'est penchée sur le projet de décret qui vise à réformer en profondeur la politique wallonne de "clustering", c'est-à-dire les domaines clés sur lesquels le sud du pays veut s'appuyer pour doper son potentiel économique sur la période 2027-2034. Sous la houlette du ministre wallon de l'Économie et de l'Industrie, Pierre-Yves Jeholet (MR), ce projet vise à simplifier et à rationaliser le paysage économique wallon, à mettre un terme au saupoudrage en termes de financement public et à fixer des priorités plus fortes. Jusqu'à présent, la Wallonie devait composer avec pas moins de 14 structures différentes, 6 pôles et 8 clusters, superposés aux initiatives d'innovation stratégique. Illisible!

Domaines d'innovation stratégiques

Fini donc les fameux pôles de compétitivité créés en 2006 et bien-

venue donc aux Domaines d'innovation stratégiques – DIS pour les initiés – qui seront au nombre de cinq et seront portés, sur le plan opérationnel, par des clusters alignés sur les mêmes thématiques. Ces domaines sont la décarbonation (décarboner), l'industrialisation (industrialiser), la défense (protéger), la santé (soigner) et l'alimentation (nourrir).

Les thématiques numériques ou liées à l'intelligence artificielle ne constituent pas l'un de ces domaines d'innovation stratégique. Une orientation qui inquiète Olivier de Wasseige (Les Engagés), député wallon et député de la Fédération Wallonie-Bruxelles. *"Le numérique est clairement le maillon faible de cette réforme wallonne. Dans ce projet de réforme, le numérique et l'IA sont conçus comme une transversalité appelée à irriguer les 5 DIS, en articulation avec Digital Wallonia. Mais la transversalité sans ancrage structurel a une limite bien connue: ce qui est l'affaire de tous finit par n'être l'affaire de personne"*, nous explique-t-il.

Globalement, Olivier de Wasseige salue plusieurs points clés de cette réforme: la rationalisation des structures, une logique du résultat avec

des contrats d'objectif obligatoire ou encore la sécurité juridique apportée aux opérateurs du monde privé (NdR: les précédents pôles de compétitivité vivaient depuis vingt ans sous subventions annuelles facultatives, sans aucun cadre décréteil).

Mais l'ancien patron de l'Union wallonne des entreprises (UWE) estime cependant que la Wallonie a raté là une belle occasion de mettre le numérique au cœur de son développement économique. L'homme en connaît, il est vrai, un rayon dans le domaine pour avoir notamment été membre du premier conseil du numérique lancé par Jean-Claude Marcourt (PS), avoir fondé l'Infopôle ou lancé un fonds de private equity pour les start-up du numérique.

"Le numérique était il y a vingt ans un outil de support aux entreprises, mais il est aujourd'hui au cœur des processus, des machines et de l'innovation, et doit donc avoir une place clé dans l'écosystème de l'innovation stra-

tégique, et la solution proposée à l'initiative du ministre Jeholet ne la prévoit pas, éparpillant sa présence dans les clusters prévus pour les DIS retenus. Je me dois d'alerter sur ce point, car il y a un risque d'angle mort dans la stratégie de la Région", ajoute-t-il.

Trois risques

"Le numérique était il y a vingt ans un outil de support aux entreprises, mais il est aujourd'hui au cœur des processus, des machines et de l'innovation."

Olivier de Wasseige
Député wallon (Les Engagés)

Pour Olivier de Wasseige, ce choix est générateur de plusieurs risques pour la Wallonie, qui est déjà confrontée à la difficulté de convertir en résultats économiques un investissement pourtant élevé dans le domaine de la recherche et du développement

(R&D). Selon lui, il y a d'abord un risque financier, avec une moindre visibilité pour le secteur du numérique et ses acteurs, notamment pour faire appel aux financements européens.

Mais le député pointe aussi un risque "structurel" en l'absence d'une tête de pont qui coordonnerait la stratégie de la Wallonie dans le domaine du numérique ou de l'intelli-

gence artificielle: *"Certains secteurs ou sous-secteurs comme la cybersécurité par exemple, seront dilués dans les différents DIS. Et la Wallonie risque de perdre la bataille de l'innovation au profit d'autres régions"*, ajoute-t-il, pointant un troisième risque, celui de la dispersion et de la duplication de certains projets.

Malgré ces réserves, Olivier de Wasseige soutiendra la réforme en cours mais précise qu'il sera particulièrement attentif aux arrêtés d'exécution. *"Concrètement, je ne demande pas la création d'un sixième Domaine d'innovation stratégique. Il faut choisir ses combats"*, dit-il. Il demande par contre que ce projet de réforme intègre la nécessité *"de déclencher pleinement le potentiel du numérique"*. En intégrant au sein du Domaine d'innovation stratégique (DIS) "Industrialiser" une "branche numérique et IA clairement identifiée, dotée d'une gouvernance propre, d'indicateurs et de moyens humains et financiers propres pour innover".

Précisons enfin que pour soutenir sa stratégie articulée autour de ces 5 DIS, la Région wallonne débloquent un budget annuel de 5 millions d'euros chaque année sur la période 2027-2034.

Vincent Slits



**Boucle du Hainaut : la décision du
ministre François Desquesnes se fait
toujours attendre : "Elia n'imposera pas
sa loi"**

<https://www.antennecentre.tv/actu/boucle-du-hainaut-la-decision-du-ministre-francois-desquesnes-se-fait-toujours-attendre-elia/29823>